


MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 04/05/2023
					Reçu en préfecture le 04/05/2023
					Publié le
					ID : 039-200026573-20230412-HJSCSG20233031-DE
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	<i>Délibération conforme</i> <i>La Présidente,</i> Isabelle HEURTIER <i>Signée par :</i>
15	15	0	0	0	
Date et lieu de la séance					
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		MERCREDI 12 AVRIL 2023 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE			

PRESENTS : Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Claude Pimpie, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Anne-Christine Donze, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Christian Rochet, Laurent Plaut, Jean-Louis David

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 12 avril 2023, datée du 5 avril 2023 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Frédéric Herzog se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°30/3-1

ADMINISTRATION GENERALE

Assemblée des Communautés de France (AdCF) : adhésion

Vu la Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'intérêt de cette assemblée,


Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **DECIDE** d'adhérer à l'AdCF pour un montant de 2 247.74 € pour 2023,
- **DECIDE** de s'acquitter des cotisations annuelles et ce sur la durée du mandat,
- **AUTORISE** la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération et à représenter la communauté de communes au sein de cette assemblée.

-----ooOoo-----

Frédéric HERZOG
Secrétaire



MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 04/05/2023 Reçu en préfecture le 04/05/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230412-HJSCSG20233051-DE
					Berger Levrault
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Délibération conforme La Présidente, Isabelle HEURTIER <i>Signée par :</i>
15	15	0	0	0	
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire					
Date et lieu de la séance MERCREDI 12 AVRIL 2023 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE					

PRESENTS : Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Claude Pimpie, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Anne-Christine Donze, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Christian Rochet, Laurent Plaut, Jean-Louis David

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 12 avril 2023, datée du 5 avril 2023 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Frédéric Herzog se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°30/5-1

FINANCES

Réseau Initiative Jura : participation à l'instruction des dossiers

Vu la compétence « développement économique »,

Initiative Jura est une association loi 1901, elle rassemble sur un territoire des acteurs privés et publics et a pour objectif de faciliter la création ou la reprise d'une entreprise et de participer à un projet de développement économique,

En 2022, 8 dossiers ont obtenu un prêt d'honneur sur le territoire de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude, à savoir :

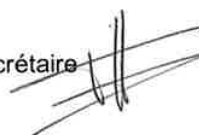
- o M. Thierry MUNKA : Bar, Brasserie – St-Claude
- o M. Geoffrey FORTUGNO : Création de mobilier design – Lavans-Lès-St-Claude
- o M. Laurent AGOGUE : Entreprise de nettoyage – Chassal-Molinges
- o M. Thomas GRUGET : Fabrication d'accessoires de luxe – Lavans-Lès-St-Claude
- o M. Merlin RENNA : Petites restauration et vente à emporter – Lavans-Lès-St-Claude
- o Mme Valérie RODRIGUES : Vêtements et chaussures hommes – St-Claude
- o M. Davy BOUILLET : Bar, Restauration rapide – St-Claude
- o Mme Faustine JAUFFREY : Librairie – St-Claude

Il est proposé de verser une aide de 525 € par dossier suivant la demande d'Initiative Jura soit un total de 2 625 €

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **VALIDE** notre participation financière pour 2022 à hauteur de 4 200 €,
- **ADHERE** à l'association Initiative Jura pour l'année 2023 à hauteur de 170 €,
- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----
 Frédéric HERZOG, secrétaire



MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 04/05/2023 Reçu en préfecture le 04/05/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230412-HJSCSG20233052-DE
					Berger Levrault
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	<i>Délibération conforme</i> <i>La Présidente,</i> Isabelle HEURTIER <i>Signée par :</i>
15	15	0	0	0	
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance			
		MERCREDI 12 AVRIL 2023 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE			



PRESENTS : Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Claude Pimpie, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Anne-Christine Donze, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Christian Rochet, Laurent Plaut, Jean-Louis David

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 12 avril 2023, datée du 5 avril 2023 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Frédéric Herzog se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°30/5-2

FINANCES

SICTOM : MDS St-Claude : convention relative à la collecte et au traitement des déchets assimilables aux ordures ménagères

Vu les statuts de la communauté de communes et notamment l'article concernant la collecte des déchets ménagers et assimilés,

Considérant qu'il est nécessaire de conventionner avec le SICTOM pour s'acquitter de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères,

Vu la convention proposée par le SICTOM,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** la convention proposée 2023 renouvelable par tacite reconduction,
- **APPROUVE** le tableau récapitulatif du nombre de conteneurs :

Capacités des conteneurs	120 litres	240 litres	340 litres
Nb de conteneurs « gris »			3
Nb de conteneurs « bleus »		1	

- **ACTE** que la présente convention est conclue pour un enlèvement annuel moyen de 65 520 litres,
- **ACTE** que toute modification du nombre de bacs ou de de leur volume devra se faire par écrit,
- **VALIDE** la tarification ci-dessous :
 - o 0.021 € par litre en « gris »
 - o 0.017 € par litre en « bleu »

Envoyé en préfecture le 04/05/2023

Reçu en préfecture le 04/05/2023

Publié le

Berger
Levrault

ID : 039-200026573-20230412-HJSCSG20233052-DE



- **ACTE** que la détérioration des bacs roulant due à une surcharge sera facturée de la façon suivante :
 - o 28 € pour un bac de 120 litres,
 - o 36 € pour un bac de 240 litres,
 - o 60 € pour un bac de 340 litres,

- **AUTORISE** la Présidente à signer la convention ainsi que celles pour les années à venir et ce sur la durée du mandat et toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----

Frédéric HERZOG
Secrétaire



MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 04/05/2023
					Reçu en préfecture le 04/05/2023
					Publié le 
		ID : 039-200026573-20230412-HJSCSG20233061-DE			
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	<i>Délibération conforme</i> <i>La Présidente,</i> Isabelle HEURTIER <i>Signée par</i> 
15	15	0	0	0	
Date et lieu de la séance					
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		MERCREDI 12 AVRIL 2023 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE			

PRESENTS : Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Claude Pimpie, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Anne-Christine Donze, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Christian Rochet, Laurent Plaut, Jean-Louis David

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 12 avril 2023, datée du 5 avril 2023 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Frédéric Herzog se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°30/6-1

ECONOMIE

Zone d'activité du Curtillet : vente d'une parcelle à Monsieur YAZAR

Vu la loi NOTRe du 07 août 2015,

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 27 septembre 2017 actant la mise en place de notre politique d'aide à l'immobilier d'entreprise,

Vu notre règlement d'intervention approuvé lors du Conseil Communautaire du 23 juin 2021,

Vu les statuts de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude et plus particulièrement l'article 5-2 « actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L 4251-17 ; Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; Promotion du tourisme dont la création d'Office de Tourisme »,

Vu la demande de Monsieur YAZAR d'acquérir une partie de la parcelle cadastrée sous le numéro 440 de la section AB d'une contenance totale de 3 200 m² en vue de construire le local de son entreprise,

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 29 mars 2023 donnant délégation au bureau,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)


- **AUTORISE** la vente des lots A et B de la parcelle numéro AB 440 d'une contenance de 3200 m² située dans la zone artisanale du Curtillet à Lavans-Les Saint-Claude moyennant le prix de 19 200 € hors TVA sur marge au profit de M. YAZAR,
- **ACTE** que le prix de revient de cette parcelle est de 10.18 € au m² hors TVA sur marge soit un montant de 32 576 €,
- **DÉCIDE** après examen de soutenir par sa politique d'aide à l'immobilier ce projet,
- **FIXE** le montant de l'aide à l'immobilier à 13 376 €,

- **VALIDE** la refacturation du bornage à l'entreprise moyennant le prix de 2 144.69 € TTC,
- **ACTE** que les frais de notaires seront à la charge de l'entreprise,
- **RAPPELLE** que l'entreprise s'engage à maintenir pendant au moins 7 ans l'activité sur le site qui fait l'objet de la subvention intercommunale. En cas d'arrêt partiel ou total d'activité sur le site durant cette période, l'aide accordée sera transformée en avance remboursable et sera alors reversée en totalité à l'intercommunalité,
- **IMPOSE** à l'acquéreur l'obligation d'achever l'ensemble de la construction dans le délai de deux ans à compter de la signature de l'acte authentique ; Ledit achèvement devant être constaté par le dépôt d'une déclaration d'achèvement et de conformité à la mairie dans le délai imparti. Précise qu'en cas d'impossibilité de construire, et quelle qu'en soit la cause (décès ou autres motifs), l'acquéreur défaillant (ou ses ayants-droits) sera dans l'obligation de revendre son lot, à première réquisition de la Communauté de Communes, faite sous pli recommandé avec accusé de réception. Cette revente sera faite au prix initial d'acquisition sans tenir compte des frais de quelque nature qu'ils soient. Elle sera faite au profit de la Communauté de Communes elle-même, qui pourra disposer du bien comme bon lui semblera. Il est toutefois précisé qu'au cas où l'acquéreur aurait contracté un prêt, en garantie duquel la parcelle vendue serait remise en garantie, la Communauté de Communes renonce à opposer cette clause tant que dureront les obligations résultant dudit prêt.
- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----

Frédéric HERZOG
Secrétaire



MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 04/05/2023 Reçu en préfecture le 04/05/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230412-HJSCSG20233062-DE	
					Berger Levrault	
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Délibération conforme La Présidente, Isabelle HEURTIER Signée par :	
15	15	0	0	0		
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire						
Date et lieu de la séance MERCREDI 12 AVRIL 2023 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE						

PRESENTS : Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Claude Pimpie, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Anne-Christine Donze, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Christian Rochet, Laurent Plaut, Jean-Louis David

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 12 avril 2023, datée du 5 avril 2023 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Frédéric Herzog se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°30/6-2

ECONOMIE

Les Variétés : accord de principe

Vu les statuts de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude et plus particulièrement l'article 5-2 « actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L 4251-17 ; Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; Promotion du tourisme dont la création d'Office de Tourisme »,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **EMET** un accord de principe quant à l'acquisition du local des Variétés pour un montant de 230 000 €,
- **VALIDE** le plan de financement suivant :


Dépenses	Montant HT	Recettes	Taux	Montant HT
Acquisition	230 000 €	État (DETR)	30 %	96 750 €
Frais de notaire	12 500 €	Autofinancement	70%	225 750 €
Travaux	80 000 €	TOTAL	100 %	322 500 €
TOTAL	322 500 €			

- **APPROUVE** la clause de garder ce lieu en une activité de brasserie,
- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----

Frédéric HERZOG
 Secrétaire



MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 04/05/2023 Reçu en préfecture le 04/05/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230412-HJSCSG20233071-DE
					
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Délibération conforme La Présidente, Isabelle HEURTIER <i>Signée par :</i>
15	15	0	0	0	
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance			
		MERCREDI 12 AVRIL 2023 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE			



PRESENTS : Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Claude Pimpie, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Anne-Christine Donze, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Christian Rochet, Laurent Plaut, Jean-Louis David

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 12 avril 2023, datée du 5 avril 2023 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Frédéric Herzog se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°30/7-1

LOGEMENT / HABITAT / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / ADS

Politique santé incitative : aide aux professionnels du territoire

Vu les statuts de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude et plus particulièrement l'article 7-3 « soutien et coordination des actions en faveur du maintien et du développement des services et équipements publics »,

Vu l'article L 1511-8 du Code des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 14/7-1 du Conseil Communautaire du 13 avril 2022 relative à la mise en œuvre de la politique santé incitative,



Vu l'axe 2 « Aides aux professionnels du territoire » de ladite politique santé,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **VALIDE** le montant de l'allocation d'accueil de stagiaire à destination des médecins généralistes et spécialistes à 20 € par jour,
- **ACTE** que le règlement sera modifié afin d'intégrer les modalités de versement de cette aide,
- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----

Frédéric HERZOG
Secrétaire

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 04/05/2023 Reçu en préfecture le 04/05/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230412-HJSCSG20233072B-DE	
						
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	<i>Délibération conforme</i> <i>La Présidente,</i> Isabelle HEURTIER <i>Signée par :</i>	
15	15	0	0	0		
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance				
		MERCREDI 12 AVRIL 2023 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE				
						

PRESENTS : Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Claude Pimpie, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Anne-Christine Donze, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Christian Rochet, Laurent Plaut, Jean-Louis David

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 12 avril 2023, datée du 5 avril 2023 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Frédéric Herzog se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°30/7-2

LOGEMENT / HABITAT / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / ADS

Etude pré-opérationnelle OPAH : avenant n°1

Vu les statuts de la Communauté de Communes notamment l'article 6-2 « Politique du logement et du cadre de vie d'intérêt communautaire »,

Vu la convention d'adhésion au programme « Petites Villes de Demain », signée le 21 mai 2021 qui prévoit la réalisation d'une étude concernant la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH),

Vu la délibération n°19/7-2 du mercredi 15 juin 2022, concernant l'attribution du marché de l'étude pré opérationnelle d'OPAH à SOLIHA JURA SAONE et LOIRE,

Dans le cadre de la tranche ferme du marché, un diagnostic a été réalisé sur l'ensemble du territoire afin d'évaluer l'intérêt de mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) à l'échelle des 22 communes du territoire Haut-Jura Saint-Claude. Les résultats de l'étude montrent un intérêt à mettre en place ce dispositif uniquement sur un périmètre resserré de la ville centre du territoire. La tranche optionnelle du présent marché n'a donc pas vocation à être activée.

L'étude fait néanmoins ressortir un besoin de réaliser un montage opérationnel hors OPAH pour le reste du territoire.

Vu le devis SOLIHA JURA SAONE-ET-LOIRE pour un complément d'étude concernant un appui à la mise en place d'une politique communautaire d'accompagnement des projets des propriétaires sur tout le territoire de la CCHJSC, hors secteur OPAH-RU en cœur de ville de Saint-Claude,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **VALIDE** la proposition de SOLIHA JURA SAONE ET LOIRE d'un montant de 3 000 € HT soit 3 600 € TTC,

Envoyé en préfecture le 04/05/2023

Reçu en préfecture le 04/05/2023

Publié le

Berger
Levrault




ID : 039-200026573-20230412-HJSCSG20233072B-DE

- **ACTE** que le nouveau montant du marché est de 69 750 € HT soit 83 700 € TTC,
- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----

Frédéric HERZOG
Secrétaire



MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 04/05/2023 Reçu en préfecture le 04/05/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230412-HJSCSG20233073-DE	
						
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	<i>Délibération conforme</i> <i>La Présidente,</i> Isabelle HEURTIER <i>Signée par :</i>  	
15	15	0	0	0		
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance MERCREDI 12 AVRIL 2023 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE				

PRESENTS : Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Claude Pimpie, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Anne-Christine Donze, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Christian Rochet, Laurent Plaut, Jean-Louis David

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 12 avril 2023, datée du 5 avril 2023 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Frédéric Herzog se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°30/7-3

LOGEMENT / HABITAT / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / ADS

La Maison Pour Tous : avenant à la convention d'utilisation de l'abattement de la TFPB dans les quartiers prioritaires de la ville

Vu les statuts de la Communauté des Communes Haut-Jura Saint-Claude, notamment l'article 5-2 en matière d'actions de développement économique,

Vu la convention d'utilisation de l'abattement de TFPB dans les quartiers prioritaires de la ville signée le 18 mai 2016,

Vu l'article 1388 bis du code général des impôts modifié par l'ordonnance n°2019-770 du 17 juillet 2019 (article .7),

Vu l'article 181 de la loi de finances 2019,

Vu la délibération du Bureau Communautaire du 17 février 2021 n°6/7-5,

Vu la délibération du Conseil communautaire du 24 février 2021 n°6/7-1,

Vu l'avenant signé le 26 février 2021, prorogeant le dispositif jusqu'au 31 décembre 2022,

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 7 décembre 2022 n°17/7-2,


Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** l'avenant pour 2023 à la convention d'utilisation de l'abattement de TFPB dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville 2016/2020 jusqu'au 31 décembre 2023,
- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----

Frédéric HERZOG
Secrétaire



MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 04/05/2023 Reçu en préfecture le 04/05/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230412-HJSCSG20233081-DE
					
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	<i>Délibération conforme</i> <i>La Présidente,</i> Isabelle HEURTIER <i>Signée par :</i>
15	15	0	0	0	
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance			
		MERCREDI 12 AVRIL 2023 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE			




PRESENTS : Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Claude Pimpie, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Anne-Christine Donze, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Christian Rochet, Laurent Plaut, Jean-Louis David

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 12 avril 2023, datée du 5 avril 2023 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Frédéric Herzog se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°30/8-1

ENVIRONNEMENT / SPANC

Programme LYVIA : convention relative à l'installation d'une borne IRVE sur la Coteaux du Lizon

Vu les statuts de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude, notamment l'article 6-1 « Protection et mise en valeur de l'environnement le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien de maîtrise de la demande d'énergie d'intérêt communautaire »,

Vu le plan de déploiement définissant les lieux d'implantation des bornes électriques en accord avec les communes et les études menées sur les besoins en mobilité alternatives du territoire,

Vu le programme LYVIA porté par le Parc Naturel Régional,


Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** le projet de convention proposé,
- **ACTE** que la Communauté de Communes implante sur la commune de Coteaux du Lizon 1 borne IRVE,
- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----

Frédéric HERZOG
Secrétaire



MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 04/05/2023 Reçu en préfecture le 04/05/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230412-HJSCSG20233082-DE
					
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	<i>Délibération conforme</i> <i>La Présidente,</i> Isabelle HEURTIER <i>Signée par :</i>
15	15	0	0	0	
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance			
		MERCREDI 12 AVRIL 2023 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE			



PRESENTS : Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Claude Pimpie, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Anne-Christine Donze, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Christian Rochet, Laurent Plaut, Jean-Louis David

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 12 avril 2023, datée du 5 avril 2023 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Frédéric Herzog se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°30/8-2

ENVIRONNEMENT / SPANC

Programme LYVIA : convention relative à l'installation de bornes IRVE sur la Commune de Saint-Claude

Vu les statuts de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude, notamment l'article 6-1 « Protection et mise en valeur de l'environnement le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien de maîtrise de la demande d'énergie d'intérêt communautaire »,

Vu le plan de déploiement définissant les lieux d'implantation des bornes électriques en accord avec les communes et les études menées sur les besoins en mobilité alternatives du territoire,




Vu le programme LYVIA porté par le Parc Naturel Régional,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** le projet de convention proposé,
- **ACTE** que la Communauté de Communes implante sur la commune de Saint-Claude 3 bornes IRVE dont une sera installée au camping du Martinet sur la Commune de Villard Saint Sauveur,
- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----

Frédéric HERZOG
Secrétaire

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 04/05/2023
					Reçu en préfecture le 04/05/2023
					Publié le 
		ID : 039-200026573-20230412-HJSCSG20233083-DE			
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	<i>Délibération conforme</i> <i>La Présidente,</i> Isabelle HEURTIER <i>Signée par :</i>
15	15	0	0	0	
Date et lieu de la séance					
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		MERCREDI 12 AVRIL 2023 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE			 

PRESENTS : Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Claude Pimpie, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Anne-Christine Donze, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Christian Rochet, Laurent Plaut, Jean-Louis David

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 12 avril 2023, datée du 5 avril 2023 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Frédéric Herzog se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°30/8-3

ENVIRONNEMENT / SPANC

Programme LYVIA : conventions relatives à l'installation de d'abris et arceaux vélos

Vu les statuts de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude, notamment l'article 6-1 « Protection et mise en valeur de l'environnement le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien de maîtrise de la demande d'énergie d'intérêt communautaire »,

Vu le programme LYVIA porté par le Parc Naturel Régional, permettant d'équiper les communes d'abris vélos et d'arceaux,




Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** les projets de conventions proposés pour les communes de Chassal-Molinges, Coteaux du Lizon, Lajoux, Lavans-Lès-Saint-Claude, Les Moussières, Leschères, Saint-Claude, Septmoncel – les Molunes et Viry,
- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----

Frédéric HERZOG
Secrétaire



MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 04/05/2023 Reçu en préfecture le 04/05/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230412-HJSCSG20233084-DE
					
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	<i>Délibération conforme</i> <i>La Présidente,</i> Isabelle HEURTIER <i>Signée par :</i>
15	15	0	0	0	
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance			
		MERCREDI 12 AVRIL 2023 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE			 

PRESENTS : Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Claude Pimpie, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Anne-Christine Donze, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Christian Rochet, Laurent Plaut, Jean-Louis David

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 12 avril 2023, datée du 5 avril 2023 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Frédéric Herzog se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°30/8-4

ENVIRONNEMENT / SPANC

ASCOMADE : adhésion 2023

L'ASCOMADE est un réseau de collectivités territoriales : groupements de communes quelle que soit leur taille et commune de plus de 5 000 habitants. Régie par la loi de 1901, cette association est à but non lucratif et d'intérêt général. Depuis 1987, elle œuvre pour un triple objectif :

- Favoriser l'échange d'informations et d'expériences,
- Conseiller les collectivités sur des aspects techniques, réglementaires et méthodologiques,
- Réaliser des actions communes permettant aux collectivités membres de gagner en efficacité

Elle travaille sur les domaines suivants :

- Prévention et gestion des déchets ménagers,
- Gestion de l'eau potable et de l'assainissement

En proposant à ses membres, une veille technique et réglementaire, des groupes d'échanges, des sessions d'information et d'échanges, des visites, des outils d'aides à la décision ou encore la conduite d'opérations pilotes mutualisées.

Fort de sa connaissance des acteurs de terrain et de son contact permanent avec les élus et services de ses adhérents, l'ASCOMADE propose aussi un accompagnement opérationnel dans l'exercice quotidien de leurs missions.

Vu la délibération n°13/3-1 du Bureau communautaire du 24 novembre 2021,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** l'adhésion à l'ASCOMADE à compter du 01/01/2023, et pour le domaine suivant :
 - o Assainissement
- **ACCEPTTE** de s'acquitter de la cotisation annuelle d'un montant de 405 € pour 2023,

Envoyé en préfecture le 04/05/2023

Reçu en préfecture le 04/05/2023

Publié le

Berger
Levrault




ID : 039-200026573-20230412-HJSCSG20233084-DE

- **DECIDE** de s'acquitter des cotisations annuelles et ce sur la durée du mandat,
- **AUTORISE** la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----

Frédéric HERZOG
Secrétaire



MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 04/05/2023 Reçu en préfecture le 04/05/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230412-HJSCSG20233085-DE	
						
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	<i>Délibération conforme</i> <i>La Présidente,</i> Isabelle HEURTIER <i>Signée par :</i>	
15	15	0	0	0		
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire						
Date et lieu de la séance MERCREDI 12 AVRIL 2023 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE					 	

PRESENTS : Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Claude Pimpie, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Anne-Christine Donze, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Christian Rochet, Laurent Plaut, Jean-Louis David

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 12 avril 2023, datée du 5 avril 2023 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Frédéric Herzog se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°30/8-5

ENVIRONNEMENT / SPANC

CPIE du Haut-Jura : convention d'objectifs et participation financière

Vu les statuts de la collectivité notamment l'article 6-1 « Protection et mise en valeur de l'environnement »,

Vu la délibération n°51/8-1 concernant la participation financière et la convention d'objectifs 2019-2022 avec le CPIE du Haut-Jura,

Vu les actions du CPIE du Haut-Jura relatives à la sensibilisation et l'éducation de tous à l'environnement et à l'accompagnement du territoire au service de politiques publiques et de projets d'acteurs,

Considérant l'importance de disposer d'un CPIE sur notre territoire et de renouveler notre partenariat d'objectifs,



Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** la convention d'objectifs pour une durée de 3 ans à compter du 01/04/2023 au 31/03/2026,
- **DECIDE** d'attribuer une participation financière à hauteur de 10 000 € par an pour une durée de 3 ans pour l'ensemble des actions portées par le CPIE du Haut-Jura sur notre territoire,
- **SOLLICITE** la production annuelle d'un bilan permettant de mettre en valeur les actions mises en œuvre sur notre territoire,
- **AUTORISE** la Présidente à signer la convention d'objectifs et tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----

Frédéric HERZOG
Secrétaire



MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 04/05/2023 Reçu en préfecture le 04/05/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230412-HJSCSG20233091-DE	
						
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	<i>Délibération conforme</i> <i>La Présidente,</i> Isabelle HEURTIER <i>Signée par :</i>	
15	15	0	0	0		
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance				
		MERCREDI 12 AVRIL 2023 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE				
						

PRESENTS : Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Claude Pimpie, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Anne-Christine Donze, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Christian Rochet, Laurent Plaut, Jean-Louis David

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 12 avril 2023, datée du 5 avril 2023 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Frédéric Herzog se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°30/9-1

PATRIMOINE / BATIMENTS

Immeuble Rue Mercière : proposition d'acquisition

Vu les statuts de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude notamment l'article 7-3 « soutien et coordination des actions en faveur du maintien et du développement des services et équipements publics – offre de santé territoriales »,

Vu la délibération n° 14/7-1 du Conseil Communautaire du 13 avril 2022 actant la mise en œuvre de la politique santé incitative,

Vu les besoins en logements permettant d'accueillir des professionnels de santé,

Vu les locaux sis 3 rue Mercière – 39 200 SAINT-CLAUDE cadastrés sous la section AR de la parcelle 101,

Vu la proposition de vente desdits locaux au prix de 210 000 €,




Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** le bail relatif à la mise à disposition de l'immeuble dans l'attente de la vente définitive,
- **EMET** un accord de principe, en attendant le vote du budget, quant à l'acquisition dudit immeuble,
- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----

Frédéric HERZOG
Secrétaire



MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 04/05/2023 Reçu en préfecture le 04/05/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230412-HJSCSG202330101-DE
					
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	<i>Délibération conforme</i> <i>La Présidente,</i> Isabelle HEURTIER <i>Signée par :</i>
15	15	0	0	0	
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance			
		MERCREDI 12 AVRIL 2023 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE			
					 

PRESENTS : Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Claude Pimpie, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Anne-Christine Donze, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Christian Rochet, Laurent Plaut, Jean-Louis David

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 12 avril 2023, datée du 5 avril 2023 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Frédéric Herzog se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°30/10-1

TOURISME

Office de Tourisme : convention de partenariat avec le Syndicat du Bleu de Gex

Vu les statuts de la collectivité, notamment l'article 7-7 « Soutiens, partenariats et participations financières aux associations sportives, culturelles et touristiques de rayonnement intercommunal, et ce avec d'autres collectivités et associations »,

Vu la proposition d'un partenariat avec le Syndicat du Bleu de Gex,

Vu la convention proposée,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** la convention proposée pour une durée de 1 an à compter de sa signature,
- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----

Frédéric HERZOG
Secrétaire



MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 04/05/2023 Reçu en préfecture le 04/05/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230412-HJSCSG202330102-DE
					Berger Levraut
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	<i>Délibération conforme</i> <i>La Présidente,</i> Isabelle HEURTIER <i>Signée par :</i>
15	15	0	0	0	
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance MERCREDI 12 AVRIL 2023 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE			

PRESENTS : Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Claude Pimpie, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Anne-Christine Donze, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Christian Rochet, Laurent Plaut, Jean-Louis David

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 12 avril 2023, datée du 5 avril 2023 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Frédéric Herzog se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°30/10-2

TOURISME

Office de Tourisme : tarifs des frais colis postaux France

Vu les statuts de la collectivité, notamment l'article 7-2 concernant les équipements touristiques,

Vu les augmentations tarifaires des services de La Poste concernant les envois de colis en France,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** les tarifs ci-dessous :


COLIS FRANCE	
Colis de 1g à 2 kg	11,65 €
Colis de 2,01 kg à 4 kg	16,04€

- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----

Frédéric HERZOG
Secrétaire



MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 04/05/2023 Reçu en préfecture le 04/05/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230412-HJSCSG202330103-DE	
					Berger Levraut	
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Délibération conforme La Présidente, Isabelle HEURTIER Signée par : 	
15	15	0	0	0		
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance				
		MERCREDI 12 AVRIL 2023 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE				

PRESENTS : Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Claude Pimpie, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Anne-Christine Donze, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Christian Rochet, Laurent Plaut, Jean-Louis David

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 12 avril 2023, datée du 5 avril 2023 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Frédéric Herzog se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°30/10-3

TOURISME

Activités nordiques : Association Vacances et Loisirs des Mélèzes (AVLM) – demande de remboursement

L'AVLM nous a contacté pour l'édition de forfait Hebdo Montagnes du Jura pour deux groupes logeant à Lélex, voulant avoir accès aux domaines des Hautes-Combes et La Vattay :

- 1^{er} groupe **du 19/02 au 25/02**
 12 Hebdo ski adulte : 12x49 € = 588 €
 19 Hebdo balade adulte : 19x23 € = 437 €
 2 Hebdo ski enfant : 2x32 € = 64 €
 1 Hebdo balade enfant : 1x11 € = 11 €
Total de 1 100 €

- 2^e groupe **du 26/02 au 4/03**
 18 Hebdo Balade adulte : 18x23 € = 414 €
 3 Hebdo ski adulte : 3x49 € = 147 €
Total de 561 €

Soit un total global de 1 661 € réglé par chèque.

Il leur a été déconseillé de prendre les deux semaines en même temps vu le peu d'enneigement et même de prendre des forfaits multi-journaliers. Cependant, ils ont tout de même choisi de prendre des forfaits Hebdo Montagnes du Jura. Le chèque de 1 661 € a donc été encaissé.

Par la suite, L'AVLM demande le remboursement complet des forfaits de 26/02 au 4/03 et de faire un geste pour la 1^{ère} semaine où ils n'ont pu, selon leur dire, les utiliser que les 3 premiers jours.

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **DECIDE** de ne pas rembourser la première semaine du 19/02 au 25/02 comme les forfaits étaient des Hebdo Montagnes du Jura (multi-domaines) et qu'il était encore possible de profiter des différents domaines (entrée des tarifs intempérie le 22/02),

Envoyé en préfecture le 04/05/2023

Reçu en préfecture le 04/05/2023

Publié le

Berger
Levrault



ID : 039-200026573-20230412-HJSCSG202330103-DE

- **ACCEPTE** de rembourser l'AVLM la deuxième semaine du 26/02/2023 au 04/03/2023 d'un montant de 561 €,
- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----

Frédéric HERZOG
Secrétaire



MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 04/05/2023 Reçu en préfecture le 04/05/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230412-HJSCSG202330111-DE	
						
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	<i>Délibération conforme</i> <i>La Présidente,</i> Isabelle HEURTIER <i>Signée par :</i>	
15	15	0	0	0		
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire						
Date et lieu de la séance MERCREDI 12 AVRIL 2023 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE						

PRESENTS : Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Claude Pimpie, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Anne-Christine Donze, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Christian Rochet, Laurent Plaut, Jean-Louis David

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 12 avril 2023, datée du 5 avril 2023 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Frédéric Herzog se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°30/11-1

SPORTS

Centre nautique du Martinet : étude d'impact

Vu les statuts de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude notamment l'article 6-5-2 « équipements sportifs d'intérêt communautaire »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

Vu la loi n° 2020-1525 du 7 décembre 2020 d'accélération et de simplification de l'action publique,

Vu le décret n° 2022-1683 du 28 décembre 2022 portant diverses modifications du code de la commande publique,

Vu la nécessité de réaliser une étude d'impact dans le cadre du projet de restructuration du centre nautique du Martinet,

Vu la proposition du Cabinet EPODE,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **VALIDE** l'attribution du marché au cabinet EPODE pour un montant total de 33 550 € HT soit 40 260 € TTC,
- **VALIDE** le plan de financement ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 04/05/2023

Reçu en préfecture le 04/05/2023

Publié le

Berger
Levrault

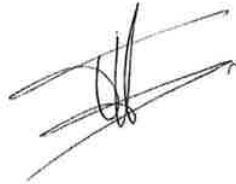
ID : 039-200026573-20230412-HJSCSG202330111-DE




DÉPENSES	MONTANT HT	RECETTES	TAUX	MONTANT HT
Étude d'impact	21 450 €	DSIL-DETR	80%	26 840 €
Inventaire écologique	12 100 €	Autofinancement	50%	6 710 €
TOTAL	33 550 €	TOTAL	100 %	33 550 €

- **SOLLICITE** une subvention au titre de la DETR d'un montant de 26 840 €,
- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----

Frédéric HERZOG
Secrétaire



MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 04/05/2023 Reçu en préfecture le 04/05/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230412-HJSCSG202330121-DE	
						
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	<i>Délibération conforme</i> <i>La Présidente,</i> Isabelle HEURTIER <i>Signée par :</i>	
15	15	0	0	0		
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire						
Date et lieu de la séance MERCREDI 12 AVRIL 2023 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE					 	

PRESENTS : Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Claude Pimpie, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Anne-Christine Donze, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Christian Rochet, Laurent Plaut, Jean-Louis David

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 12 avril 2023, datée du 5 avril 2023 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Frédéric Herzog se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°30/12-1

CULTURE

Conservatoire : approbation de la convention avec la Maison de la Petite Enfance de St-Claude

Vu les statuts de la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude et notamment l'article concernant les équipements culturels d'intérêt communautaire,

Vu les ateliers d'éveil musical à l'intention des enfant âgés de 2 mois et demi à 4 ans au sein de la Maison de la Petite Enfance de Saint-Claude,

Considérant qu'une convention est nécessaire pour définir les obligations de chacune des parties,



Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** la convention de partenariat proposée pour l'année scolaire 2022/2023,
- **ACTE** que ces ateliers sont assurés gratuitement,
- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----

Frédéric HERZOG
Secrétaire



MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 04/05/2023 Reçu en préfecture le 04/05/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230412-HJSCSG202330122-DE	
						
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	<i>Délibération conforme</i> <i>La Présidente,</i> Isabelle HEURTIER <i>Signée par :</i>	
15	15	0	0	0		
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance				
		MERCREDI 12 AVRIL 2023 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE				
						

PRESENTS : Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Claude Pimpie, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Anne-Christine Donze, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Christian Rochet, Laurent Plaut, Jean-Louis David

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 12 avril 2023, datée du 5 avril 2023 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Frédéric Herzog se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°30/12-2

CULTURE

Conservatoire : approbation de la convention avec Mme Ingrid BUATOIS - musicothérapeute

Vu les statuts de la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude et notamment l'article concernant les équipements culturels d'intérêt communautaire,

Vu l'atelier de pratique musicale « voix et percussion » aux adultes de l'APEI de St-Claude,

Considérant qu'une convention est nécessaire pour définir les obligations de chacune des parties,



Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** la convention pour la durée de l'activité sur l'année de septembre à juillet, reconductible par tacite reconduction sur la durée du mandat,
- **ACTE** que chaque séance sera facturée 98 €, déplacement compris,
- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----

Frédéric HERZOG
Secrétaire



MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 04/05/2023 Reçu en préfecture le 04/05/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230412-HJSCSG202330123-DE	
						
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	<i>Délibération conforme</i> <i>La Présidente,</i> Isabelle HEURTIER <i>Signée par :</i>	
15	15	0	0	0		
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance				
		MERCREDI 12 AVRIL 2023 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE				
						

PRESENTS : Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Claude Pimpie, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Anne-Christine Donze, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Christian Rochet, Laurent Plaut, Jean-Louis David

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 12 avril 2023, datée du 5 avril 2023 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Frédéric Herzog se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°30/12-3

CULTURE

Médiathèque : approbation de la convention avec le collège du Plateau

Vu les statuts de la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude et notamment l'article concernant les équipements culturels d'intérêt communautaire,

Le collège du Plateau a déposé deux projets sur l'Application Dédiée À la Généralisation de l'Éducation artistique et culturelle (ADAGE), pour lesquels le réseau des médiathèques Haut-Jura Saint-Claude a été identifié comme structure culturelle partenaire.

Ces projets, programmés sur l'année scolaire 2022/2023 portent :

- Sur l'écriture d'un recueil de contes collectif, qui seront mis en voix et présentés devant un public par la classe de 6^e C (« Jouer avec les contes » - Intervenante : Anouk Jeannon)
- Sur la mise en place d'ateliers philosophiques pour les trois classes de 6^e (« Contes et ateliers philosophiques » – Intervenante : Laurence Bouchet)

Ces ateliers s'inscrivent dans la continuité des interventions de Philomobile dans les écoles élémentaires du territoire qui ont été programmées de 2017 à 2022 dans le cadre du Contrat de développement territorial d'éducation artistique et culturelle.

Considérant qu'il est nécessaire d'établir une convention définissant les engagements de chaque partie dans le cadre de ce partenariat culturel,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** la convention proposée sur m'année scolaire 2022/2023,
- **APPROUVE** le plan de financement ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 04/05/2023

Reçu en préfecture le 04/05/2023

Publié le



ID : 039-200026573-20230412-HJSCSG202330123-DE

Contes et ateliers philosophiques - Laurence Bouchet			
Dépenses		Recettes	
Interventions Laurence Bouchet (21h x 60€)	1 260,00 €	Ressources établissement	240,00 €
Sortie Médiathèque	200,00 €	Conseil Départemental	340,00 €
Frais de fonctionnement	200,00 €	DRAC-Bourgogne Franche-Comté	1 260,00 €
Frais de déplacement	180,00 €		
	1 840,00 €		1 840,00 €

Jouer avec les Contes - Anouk Jeannon			
Dépenses		Recettes	
Interventions Anouk Jeannon (23h x 60€)	1 380,00 €	Ressources établissement	430,00 €
Représentation "Terra Incognita"	600,00 €	Conseil Départemental	600,00 €
Frais de fonctionnement	250,00 €	DRAC-Bourgogne Franche-Comté	1 200,00 €
Frais de déplacement	€		
	2 230,00 €		2 230,00 €

- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----

Frédéric HERZOG
Secrétaire

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 04/05/2023 Reçu en préfecture le 04/05/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230412-HJSCSG202330124-DE
					Berger Levrault
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	<i>Délibération conforme</i> <i>La Présidente,</i> Isabelle HEURTIER <i>Signée par :</i>
15	15	0	0	0	
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance			
		MERCREDI 12 AVRIL 2023 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE			

PRESENTS : Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Claude Pimpie, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Anne-Christine Donze, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Christian Rochet, Laurent Plaut, Jean-Louis David

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 12 avril 2023, datée du 5 avril 2023 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Frédéric Herzog se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°30/12-4

CULTURE

Médiathèque : approbation de la convention avec l'Association Mots Mêlés

Vu les statuts de la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude et notamment l'article concernant les équipements culturels d'intérêt communautaire,

L'association « Mots Mêlés » a ouvert une bibliothèque à Prémanson en 2019. Cette structure associative a des interactions régulières avec le réseau des médiathèques Haut-Jura Saint-Claude : échanges sur la programmation culturelle, réflexions sur le statut associatif pour les équipes de bénévoles, inscription de certains bénévoles à la médiathèque, rencontres des bibliothèques du secteur du Haut-Jura organisées par la Médiathèque départementale...

De par son statut associatif, la médiathèque de Prémanson ne peut bénéficier des services de la Médiathèque départementale du Jura (MDJ). En accord avec la MDJ, le réseau des Médiathèques Haut-Jura Saint-Claude pourra prêter à l'association « Mots Mêlés », du matériel d'animation qu'il aura lui-même réservé,

Considérant qu'il est nécessaire d'établir une convention afin de définir les obligations de chaque partie à l'occasion de ces prêts.

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** la convention proposée et ce sur la durée du mandat,
- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----

Frédéric HERZOG
Secrétaire



MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 04/05/2023 Reçu en préfecture le 04/05/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230412-HJSCSG2330125-DE
					Berger Levrault
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	<i>Délibération conforme</i> <i>La Présidente,</i> Isabelle HEURTIER <i>Signée par :</i>
15	15	0	0	0	
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance			
		MERCREDI 12 AVRIL 2023 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE			

PRESENTS : Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Claude Pimpie, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Anne-Christine Donze, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Christian Rochet, Laurent Plaut, Jean-Louis David

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 12 avril 2023, datée du 5 avril 2023 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Frédéric Herzog se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°30/12-5

CULTURE

Médiathèque : Carte Avantage Jeunes – approbation de la convention avec le Conseil Régional / Centre Régional d'Informations Jeunesse

Vu les statuts de la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude et notamment l'article concernant les équipements culturels d'intérêt communautaire,

Dans le cadre de l'initiative culturelle de la région Bourgogne Franche-Comté dont le but est de favoriser la lecture auprès des bénéficiaires de la carte Avantages Jeunes, le coupon Avantage Bibliothèque propose un abonnement gratuit d'un an en bibliothèque/médiathèque offert par la Région Bourgogne Franche-Comté à chaque titulaire de la carte Avantages Jeunes,

Vu la convention proposée par Info Jeunes Bourgogne Franche-Comté et la région Bourgogne Franche-Comté,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** la convention proposée et ce sur la durée du mandat,
- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----

Frédéric HERZOG
Secrétaire

